

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**VENDREDI 31 OCTOBRE 2014**

Présents : Mmes Paulette MARANO, Fabienne RATTE et Monique DELAY,  
Mrs Pierre ABRIEL, José BARISWYL, Yves GERAY, Jean-Claude LIMAT, Christophe  
JOBARD et Pierre SATTONNAY.

Absentes excusées : Mmes Danièle MACLE (pouvoir à M. Yves GERAY) et Joceline BROISSIAT  
(pouvoir à Mme Paulette MARANO)

Secrétaire de séance : M. Pierre ABRIEL

---

**Approbation du compte rendu de la séance du 26 septembre 2014**

1) Indemnités Kilométriques - Nouvelles bases de calcul :

Il est précisé que les indemnités sont désormais calculées sur le barème en vigueur dans la Fonction Publique en prenant en compte la puissance fiscale du véhicule, à savoir :

-M. VUILLERMET: 0.32 € / kilomètre pour un véhicule de 6 et 7 CV, contre 0.587 € (barème des Impôts)

-Mme CLAVIER : 0.25 € / kilomètre pour un véhicule de 5 CV, contre 0,536 € (barème des Impôts)

2) Réfection ouvrage recueillie des eaux de surface 52 rue Eugène Robelin:

**Le Conseil Municipal donne son accord pour la réfection dudit ouvrage, en sachant que le coût d'installation du chantier sera réparti entre la Commune et M. et Mme CAPDEVILLE.**

**DECISION MODIFICATIVE N°2 :**

Virement du chapitre 011 (charges courantes) au chapitre 012 (frais de personnel) : 2 000 €

Virement du chapitre 011 (charges courantes) au chapitre 014 (attribution de compensation versée à ECLA) : 500 €

L'opération d'extension de l'éclairage public rue de la Forge et route de Saint Georges étant terminée, il convient de passer des opérations d'intégration au compte 21, pour un montant de 5 599,24 €.

**Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la décision modificative n°2.**

**MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN CADASTRE SECTION ZB N° 42 A SAINT GEORGES A LA SOCIETE FAMY:**

Suite à la résiliation de la convention passée avec la Société MGTPS, la Société FAMY a souhaité reprendre la parcelle concernée pour y déposer des matériaux de chantier.

**Le Conseil Municipal accepte de passer une convention de mise à disposition avec la Société FAMY. Cependant, il refuse la proposition de la Société FAMY concernant l'abaissement du montant annuel du loyer à 800 € et décide de le maintenir au tarif initial, c'est à dire 1 100 €/ an.**

**VENTE DE BOIS AU CIMETIERE ET CHEMIN DE LA VOUIVRE :**

Dans le cadre de diverses opérations d'entretien, au cimetière et chemin de la Vouivre, il est proposé aux habitants la vente de bois chemin de la Vouivre sur la parcelle ZA N°34, ainsi que deux frênes situés au cimetière. L'abattage se fera sous la responsabilité des intéressés. Le prix de vente est fixé à 7 € le stère. La date limite d'inscription est fixée au 28/11/2014 et celle de coupe du bois au 31/03/2015. Il est précisé que les affouagistes qui terminent leur coupe de 2012 ne seront pas autorisés à participer à cette vente.

**Le Conseil Municipal émet un avis favorable.**

## **ECOLE ELEMENTAIRE DE TRENAL. CLASSE DE DECOUVERTE EN AUVERGNE- DEMANDE DE SUBVENTION :**

Afin de réduire la contribution financière des familles, il est proposé de verser une subvention à la Coopérative Scolaire de Trenal, à hauteur de 60 € par enfant de Frébuans scolarisé à Trenal (7 enfants), soit un montant total de 420 €. Il sera demandé à M. CRETIN, responsable de la coopérative scolaire de Trenal, de vérifier à ce que l'aide apportée soit affectée aux familles qui en ont besoin et de veiller à ce que les familles ne reçoivent pas d'autre aide d'organismes extérieurs.

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser une subvention de 60 €/enfant de Frébuans scolarisé à Trenal à la Coopérative Scolaire de Trenal et dit que les crédits nécessaires seront prévus au Budget Primitif 2015.**

## **SIDEC - RAPPORT D'ACTIVITES 2013 :**

**Le Conseil Municipal est informé du rapport d'activités 2013 qui est consultable en Mairie.**

## **ETUDE DE DEVIS:**

- SAS PRETRE: Fourniture et installation d'une paire d'aiguilles et d'une minuterie d'occasion sur l'ancien cadran de l'horloge pour un montant de 345,60 € TTC.

**Accord du Conseil Municipal**, en sachant que le cadran de l'horloge sera installé dans la Salle du Conseil Municipal.

- SARL BUCHOT: Fauchage et accès piéton à la parcelle communale située à la Grand'Mare pour une superficie de 2,40 ha pour un montant de 1 188 € TTC.

**Le Conseil Municipal est d'accord pour le nettoyage du chemin d'accès (parcelle de M. PELISSON) pour un coût de 240 € TTC, mais refuse le reste du devis.**

Les travaux de nettoyage du terrain de la Grand'Mare seront effectués par l'Employé Communal.

- Bureau ABCD: Division de la parcelle cadastrée section AA N°7, et division de la montée du Moulin pour classement dans le domaine public. Actualisation du devis du 30/08/2013 pour un montant de 480,60 € TTC (441,32 € TTC en 2013).

**Madame le Maire reprendra contact avec les intéressés pour fixer un rendez vous sur place.**

## **QUESTIONS DIVERSES:**

- Demande de M. Guillaume TOURNIER pour élaguer les arbres devant son appartement.

**Le Conseil Municipal décide de se rendre sur place pour se rendre compte du visus.**

- Demande de M. Julien MARICHY pour mettre des chevaux l'hiver sur les terrains communaux cadastrés ZA 93 et 94. Une convention sera passée avec M. MARICHY qui précisera qu'en échange de la mise à disposition des terrains, il devra faucher deux fois par an ainsi que l'ex terrain de foot, notamment avant la Saint Jean.

**Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.**

- Demande de M. ROUX pour modifier la limite de sa parcelle avec la parcelle communale N°7 Montée du Moulin.

**Le Conseil Municipal décide d'organiser une visite sur place.**

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- Elections Départementales les **22 et 29/03/2015**, le bureau de vote sera ouvert de 8H00 à 18H00.

- La Société Skiba propose d'appliquer un traitement anti mousse sur le toit de l'école pour la somme de 499,96 € TTC en profitant du fait que l'échafaudage est en place.

## COMPTE RENDU DES REUNIONS :

- ECLA:

**Conseil Communautaire le 29/09/2014 à Courlaoux**

**Commission "Transports urbains, déplacements doux, accessibilité" le 30/09/2014**

**Commission "Culture et Affaires scolaires" le 7/10/2014 :** Intervention des Directeurs des trois structures culturelles - Théâtre, Conservatoire et Médiathèque. Chacun a présenté ses activités, son budget et ses projets pour la saison 2014/2015. Une réunion spécifique pour les affaires scolaires sera programmée prochainement.

**Commission "Transports Urbains, Déplacements doux, Accessibilité" le 21/10/2014**

- **CCAS du 6/10/2014 :** Les membres du CCAS ont choisi le traiteur et le menu pour le repas des Anciens qui aura lieu le samedi 22 novembre à 12H à la salle des fêtes. Une deuxième réunion est programmée le jeudi 13 novembre pour organiser cette journée.

- **Commission "Information" du 07/10/2014 :** Possibilité d'éditer deux bulletins municipaux par an.

- **Commission Cimetière du 13/10/2014 :** Les travaux ou interventions diverses nécessaires pour améliorer l'aspect des lieux ont été répertoriés et seront engagés par la Commune. La Commission pourra ensuite constater leur bonne exécution.

## LES REUNIONS A VENIR :

- 4/11/2014 : ECLA "Commission Environnement"

- 7/11/2014 : SYDOM Enjeux et outils du Service Public- Gestion des Déchets.

- 10/11/2014 : Conseil d'École de Frébuans

## URBANISME - DOSSIERS EN COURS

- Demande déposée le 16/10/2014 par M. José BARISWYL pour la construction d'un garage 28, Rue Sous Charnet – DP N°8/2014.

- Demande déposée le 21/10/2014 par Mme Colette JACQUIER pour l'agrandissement d'une fenêtre et la création d'une autre fenêtre 79, rue en Sus Boirier – DP N°9/2014.

## URBANISME AU 31 OCTOBRE 2014 :

Néant

## DIVERS:

Une lettre signée ouverte a été remise à la Mairie concernant le travail effectué par le Cantonnier. Sans exclure de prendre en compte certaines des remarques, le Conseil Municipal réaffirme sa satisfaction pour le travail fourni par M. VUILLERMET et lui renouvelle sa totale confiance.

**Prochain Conseil Municipal le 19/12/2014 à 19H30**

Le secrétaire de séance  
Pierre ABRIEL



Le Maire,  
Paulette MARANO

